N° 26

Joseph Michel

Les trois frères les nommés se sont mariés au Mas Saint Louis Canton de Vergèze à Lespignan, les Notaires.

Acte de Mariage de Joseph Michel Travailleur agé de trente trois ans né à Vergèze département du Gard, fils légitime de feu Joseph Michel et de feu Marie Rouvière ses défunts de Vergèze ils décédés, de feu Joseph Michel cultivateur domicilié à Vergèze département du Gard, et de feu Marie Rouvière ses défunts, d'une part;

Et Mlle Rose Armes Souvenel âgée de trente ans et née à la Grande Departement du Gard de la République Française, domicilié à Vergèze département du Gard, fille légitime de feu Antoine Souvenel et Marie Cultivateur domiciliés à la Grande Departement du Gard, et de Claire Hermite, ici présente et consentante d'autre part;

Lesquels préliminaires sont les stipulations de ce Mariage faites par moi Notaire public soussigné à Vergèze en présence des témoins ci-après nommés et signés qui ont signé avec moi après lecture faite, après avoir reçu les actes de naissance des futurs conjoints et les actes de décès de leurs parents ainsi que les actes de publication de leur mariage faites les trois dimanches consécutifs, les 7, 14 et 21 Janvier courant, sans opposition ni empêchement